



Des augmentations de salaire en-dessous de l'inflation

Après avoir annoncé des « résultats **historiques** », la direction de Renault a annoncé des mesures salariales beaucoup plus **modestes** à l'issue de la 2^{ème} réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) du 15 février.

Ces mesures applicables en 2024 représentent un budget de **4% de la masse salariale** répartis en Augmentation Générale de Salaire (AGS) ou Individuelles (AI).

L'augmentation de salaire moyenne est donc **en-dessous de l'inflation** qui a été de **4,9% en moyenne annuelle** en 2023 (INSEE). Les salaires réels vont donc continuer à baisser. Mais la direction préfère prendre pour référence une inflation de **3,7% en glissement annuel**.

20% des salariés n'auront aucune augmentation individuelle, seulement les AGS. Et comme les Cadres n'ont pas d'AGS, **20% des Cadres n'auront aucune augmentation** de salaire, soit un peu plus que le **quota** de 15% de notation en « contribution insuffisante » ou « partielle ».

La direction inclut dans les NAO des **révisions salariales obligatoires** : 0,2 % pour les mesures liées à l'ancienneté des non-cadres et 0,5 % pour celles liées à l'impact de la nouvelle classification des emplois.

Alors que les **dividendes** versés aux actionnaires seront **multipliés par 6,4** (passant de 0,25 € l'an dernier à 1,85 € par action cette année), les salaires font du surplace. L'annonce au même moment de **deux primes d'intéressement** (intéressement aux performances locales et aux résultats financiers du groupe) masque cette perte de salaire qui n'en est pas moins bien réelle. Rappelons que les primes ne sont pas pérennes contrairement aux augmentations de salaire.

C'est aussi le grand écart entre les primes. La direction donne le montant des primes de performance des non-Cadres, mais pas celui de la part variable des Cadres ni sa répartition.

Pourquoi ces mystères, sinon pour cacher que certains touchent le jackpot quand d'autres n'ont rien ou quelques centaines d'euros ?!

	A1 à C6	D7 à E10	F11 à I18
AGS	2,5 % 55 € mini	1,7 %	0 %
AI moyenne	1,3 %	2,1 %	4 %
Prime	0€/200€/300€	0€/400€/700€/1000€	Part variable versée en avril

Privilégier les primes d'intéressement au détriment des salaires est **un choix idéologique**. Ce mode de rémunération alimente les **marchés financiers** (l'intéressement est défiscalisé en cas de placement en Bourse) au détriment de la **Sécurité Sociale** (l'intéressement est exonéré de cotisations sociales). Résultat : la Bourse bat des records tandis que nous devons sans cesse combler le « trou de la Sécu », que ce soit en reculant l'âge de la retraite, en baissant le remboursement des médicaments ou les allocations chômage.

La direction annonce une « **marge opérationnelle record** » de 7,9 % du chiffre d'affaires contre 5,5 % en 2022. En fait, c'est 6,9 % car 1% de MOP vient de la **déconsolidation de Horse** des comptes de Renault (arrêt de l'amortissement des actifs de Horse). Une partie de la marge opérationnelle provient de la **réduction** drastique des **coûts** et de la **masse salariale**. C'est le principe des **vases communicants**.

Luca De Meo veut du cash. Nous aussi !

Luca De Meo devrait toucher 30 % d'actions de plus que l'an dernier au titre de sa « performance » de 2023. Mais il veut plus de « cash », **pas seulement des actions gratuites** dont l'acquisition est décalée dans le temps et dont le cours stagne. Il veut une augmentation « **substantielle** » de sa part fixe et/ou variable.

Il s'agirait de réparer une injustice : Luca De Meo aurait accepté de **baissier sa rémunération** qu'il touchait chez Seat pour venir chez Renault. Un profond sens du sacrifice ! En tant que Directeur Général de Renault, il a perçu « seulement » **4,5 millions d'euros** l'an dernier, incluant un salaire annuel brut de 1,3 million d'euros, une part variable de 1,9 million d'euros et **83 629** actions gratuites évaluées à 1,25 million d'euros.

Les salariés voudraient aussi une **augmentation générale des salaires « substantielle »**. La véritable injustice, c'est que les résultats financiers sont en hausse et que le budget d'augmentation des salaires est en baisse. Il est passé de 5% en 2023 à 4% cette année. Cherchez l'erreur.

Stop au démantèlement du groupe Renault

La presse s'est fait l'écho d'une augmentation « *substantielle* » de la rémunération de Luca De Meo qui sera soumise au vote lors de **l'assemblée des actionnaires le 16 mai**. Elle aurait le soutien de l'Etat français.

Il faudrait récompenser la performance de Luca De Meo. Depuis sa nomination comme Directeur Général en 2020, il aurait « *sorti du gouffre* » Renault (voir lesechos.fr du 13/02/2024). Les analystes économiques ont **l'enthousiasme facile** envers les supposés « sauveurs » de l'industrie automobile comme cela a été le cas avec Carlos Ghosn... et le **désenchantement tout aussi brutal**.

Renault avait en effet fini l'année 2020 sur un déficit de 8 milliards d'euros. Il provenait pour **5 milliards du déficit de Nissan**, pour 2 milliards de la baisse des ventes liée au Covid et pour 1 milliard... d'un plan de restructuration. Depuis Nissan a redressé ses comptes, le marché automobile a repris un peu de couleur...

En fait, le redressement de la situation financière de Renault est **un miroir aux alouettes**. Pour augmenter la marge opérationnelle, les coûts d'exploitation ont été compressés au maximum en réduisant notamment la masse salariale. L'envers du miroir ce sont des **plans de départs** et de réduction drastique des coûts, la **fermeture du site de Choisy-Le-Roi** et de l'usine de carrosserie de **Flins**, la session de nombreuses **succursales** Renault... Résultat : les **effectifs** du groupe Renault en France sont passés de 48 000 salariés en 2019 à 36 000 en 2022, soit une **baisse de 20 % en 4 ans**. Et 2023 devrait confirmer la tendance.

L'abandon de l'introduction en Bourse d'Ampere, la filiale électrique de Renault, montre que les marchés financiers ont l'enthousiasme plus modéré. Quand Renault visait une valorisation boursière d'Ampere de 8 à 10 milliards d'euros, les financiers l'évaluaient à 3 ou 4 milliards.

S'il ne s'agit pas de regretter cette introduction en Bourse, ce revirement confirme nos inquiétudes sur la stratégie de De Meo. Le plan Renaulution a déjà des **conséquences sociales** négatives : **délocalisation** des activités thermiques et hybrides dans une coentreprise avec Geely et Aramco où Renault sera minoritaire, **scission** des activités électriques dans 4 filiales et sous-filiales... Ce découpage rend chaque partie plus fragile dans un marché du véhicule électrique très concurrentiel où la progression des ventes est incertaine.

L'introduction en Bourse d'Ampere devait permettre de ramener du cash. **Qu'est-ce qui justifie sa séparation quand le financement d'Ampere dépend désormais de Renault** et de son autre filiale Horse ? Il est encore temps de **revenir en arrière** sur le démantèlement du groupe Renault.

Syndiquez-vous

En ces temps de grands chamboulements et de délitement des liens sociaux, se syndiquer est une nécessité. Bénéficiez et participez ainsi à un réseau de solidarité, d'information, de soutien et d'aide juridique. L'union fait la force, ne restez plus isolé.

SUD : le syndicat Solidaire, Unitaire et Démocratique !

C'est par là...

